



# 28 MARS - 15 AVRIL 2022

## Election des délégué-es de BPCE - Mutuelle

### Pour de meilleurs remboursements et de nouvelles prestations

Les excellents résultats financiers contribuent à l'accumulation des capitaux propres de la mutuelle. Pour autant, les salarié-es et leurs familles n'en bénéficient que trop peu. La bonne santé financière de notre mutuelle permet d'augmenter le niveau des remboursements et d'élargir la prise en charge de nouvelles prestations.

Vos représentant-es SUD-Solidaires BPCE s'engagent à défendre votre pouvoir d'achat en garantissant une meilleure couverture santé :

- **Œuvrer pour améliorer les prestations servies** par la mutuelle, en particulier pour l'OPTIQUE, le DENTAIRE, les AIDES AUDITIVES, etc.
- **Étendre l'accès aux médecines douces avec une prise en charge significative.**
- **Revendiquer une prise en charge supérieure des cotisations payées par les entreprises (52 % actuellement).** Cela permettrait de diminuer d'autant les cotisations payées, en particulier pour les salarié-es dont les niveaux de rémunération sont dramatiquement bas.
- **Exiger la disparition de la sur-complémentaire « Santé Plus »,** véritable injustice sociale basée sur l'accès à des prestations en fonction du pouvoir d'achat des salarié-es **et intégrer ces prestations optionnelles dans celles servies par le contrat de base de BPCE Mutuelle.**

Si vous partagez nos valeurs solidaires et mutualistes

**VOTEZ et faites VOTER**  
**pour les CANDIDATES et CANDIDATS soutenu-es**  
**par le syndicat SUD-Solidaires BPCE**

Vos candidat-es de la (mettre le nom de l'entreprise)